

AMICALE DES PECHEURS DE COUDUN

Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 03 février 2013

Cette 34^{ème} Assemblée Générale s'est tenue à partir de 9h30, dans la salle des fêtes de Coudun, sous la présidence de J. Gasnot, assisté par son Conseil d'Administration. Le Président remercie les participants avant de présenter les invités. À la tribune se trouvaient Monsieur Joseph Sanguinette, Maire de Coudun, impliqué à plusieurs titres, et Monsieur Bruno Le Drappier, Président du SIAVA, qui avaient répondu à notre invitation. Le Président profite de la tribune pour les remercier de leur soutien et des diverses subventions qu'ils nous ont attribués. Monsieur Christian Delanef, Président de la Fédération de l'Oise, invité mais ne pouvant être présent, était excusé. 25 membres de l'Amicale, pêcheurs en 2012, étaient présents ainsi qu'un nouvel adhérent.

Le Président invite le Secrétaire à prendre la parole pour l'adoption du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 16 janvier 2011. Le Secrétaire rappelle et donne lecture de l'article 25 des statuts : « l'Assemblée Générale se réunit au moins une fois chaque année dans le premier trimestre de l'exercice. Les convocations et l'ordre du jour sont publiés par voie d'affichage, de presse ou adressées à chaque membre au moins quinze jours à l'avance ». Les conditions statutaires ayant été réunies, le Président pose la question de savoir si des remarques, oublis ou anomalies ont été relevés dans le compte rendu du procès verbal de l'Assemblée Générale du 16 janvier 2011. Aucune main ne s'étant levée, aucun participant ne s'étant manifesté : **le procès verbal 2011 est adopté à l'unanimité.**

A la suite de six démissions au Conseil d'Administration de la Fédération de l'Oise et pour terminer les deux années de mandat, le Président sollicité par la Fédération lance un appel à candidature(s) auprès des membres de l'assemblée. Aucun volontaire ne s'étant manifesté, il propose la candidature de Michel Lapointe ainsi que la sienne. L'Assemblée Générale entérine leurs candidatures après vote à l'unanimité.

Le Président demande ensuite à l'assemblée de se recueillir une minute à la mémoire de Roger Paillette, ancien pêcheur et administrateur de la société, décédé en avril 2012.

Ordre du jour

- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Bilan financier 2012
- Prévisions 2013
- Questions diverses et interventions

Compte rendu

• I. Rapport moral du Président

L'amicale comptait 42 membres, dont 5 jeunes pêcheurs qui ont acquitté leur timbre auprès de l'APPMA. Par ailleurs, 12 cartes ont été placées chez le dépositaire à Elincourt. Le Président remercie Monsieur le Maire, son conseil municipal ainsi que Monsieur Le Drappier pour les subventions et les aides accordées.

Il rappelle l'objectif de son mandat commencé en 2010, à savoir redonner à l'Aronde le profil qu'elle devait avoir avant les travaux qui l'ont en partie dévastée. Il faut en plus essayer d'aménager une rivière de deuxième catégorie en la transformant progressivement en rivière classée en première catégorie, c'est à dire à salmonidés dominants. L'Aronde doit pouvoir permettre à toutes les espèces de poissons de trouver des habitats pour vivre, se nourrir et se reproduire de sorte qu'un équilibre se réinstalle au niveau de la chaîne alimentaire. Il nous faut anticiper sur les futures directives européennes qui vont interdire les « lâchers » tels que nous les pratiquons aujourd'hui. Théoriquement, à partir de 2015, il ne sera plus possible de déverser des poissons dans les cours d'eau. Les rivières doivent redevenir « auto productrices » de leurs poissons ce qui passe par leur capacité à se reproduire dans un milieu redevenu naturel. Dans l'état actuel de la rivière, trop chargée en sédiments, cette reproduction est aléatoire d'où nos efforts au niveau de l'alevinage qui vont de pair avec l'aménagement du lit et surtout des berges. Les travaux ont commencé le samedi 7 janvier 2012 jusqu'au dimanche 18 mars 2012, puis ont repris du 18 septembre 2012 au samedi 15 décembre 2012, sans compter les journées consacrées aux nettoyages (Journée de la Pêche », aux « lâchers » de truites et de truitelles, à la préparation des « festivités »... Pour réaliser les travaux, il faut des moyens financiers et des bras... L'article 13 du Règlement Intérieur rappelle les obligations des membres de l'association en matière de participation aux travaux (deux demi journées par an). 22 pêcheurs ont participé au moins 2 fois au nettoyage. 5 autres ont participé en faisant des dons utiles pour les « casse-croûtes ». Nous avons souvent été une dizaine à chaque séance avec des « pointes » à 13 et même une fois à 16 participants (17 mars). Pour l'ensemble des travaux réalisés en 2012, on peut estimer à environ 400 les participations des bénévoles, soit à raison de 2,50 heures de travail par matinée, plus de 1.000 heures de travail sans compter les heures passées en semaine à « préparer le terrain » ou à travailler au « bâtiment bleu ». Il faut remercier en particulier Roland Delacuisine pour l'ensemble de ses travaux. Pour récompenser les 18 pêcheurs qui étaient venus au moins 6 fois au nettoyage, un repas convivial leur a été offert ainsi qu'à leurs conjoints. Il s'est tenu le 30 mai 2012 réunissant 16 convives parmi lesquels 10 invités sur 18 avaient répondu à l'invitation. Pour financer les travaux, acheter du matériel, nous avons organisé des festivités auxquelles vous avez répondu. Le repas du dimanche 12 février 2012 lors de l'Assemblée Générale a réuni 33 convives dont 13 pêcheurs. Le repas d'ouverture du 24 mars 2012 avait réuni 27 convives. La Journée de la Pêche du 24 juin a connu le succès avec plus de 50 repas servis malgré le mauvais temps. Le repas de fermeture initialement prévu le 16 septembre 2012, a été annulé car seuls quatre pêcheurs s'étaient inscrits. Cette date correspondait à l'ouverture de la chasse. Les bénéfices retirés de ces manifestations dont le détail vous sera communiqué lors du rapport financier ont été réinvestis dans les aménagements, les achats de matériel et de poissons. Merci à tous les bénévoles à qui on demande toujours des efforts et qui font vivre la société. Pour répondre à une demande légitime formulée par un pêcheur lors de l'Assemblée Générale de 2012 et après décision prise lors du Conseil d'Administration du 4 janvier 2013, le Président donne les dates des « lâchers » pour l'année 2013. Ils sont prévus les mardis : 19 mars, 9 avril, 30 avril, 14 mai, 4 juin, 16 juillet, 6 août et 27 août. Un « lâcher » spécifique pour la « Journée de la Pêche » est programmé le vendredi 21 juin.

Le Président passe ensuite la parole au Secrétaire pour la lecture du rapport d'activité.

II. Rapport d'activité

1) Les travaux

a) Les passerelles

Elles sont en bon état sauf la nouvelle passerelle à la limite de Monchy où il faut changer deux planches cassées. On a sécurisé provisoirement la passerelle « basse » vers Bienville le 17 novembre 2012 (rampe et planches).

b) Les déflecteurs et abris sous berges

Nous avons aménagé la partie du parcours au dessus des « fosses » en y installant des déflecteurs et des abris sous berges. Cela a nécessité la confection de 40 fagots (3 à 4,5m). Les arbres tombés dans l'eau ont été préparés et installés comme abris. Du 20 octobre 2012 au 03 novembre 2012, les peupliers qui étaient tombés suite à une tempête en dessous des « fosses » ont été installés provisoirement dans l'eau comme « déflecteurs » qui devront être repris en 2013. Du 17 novembre 2012 au 01 décembre 2012, on installe des « peignes » et on remplace les troncs de peupliers dans l'eau. On réalise cinq « postes » laissés à notre initiative par la Fédération suite au « balisage » de la partie basse du parcours allant du pont de la quatre-voies jusqu'à la limite avec Bienville. Ce « balisage » réalisé le 15 octobre 2012 sous l'autorité de Monsieur Vidal (Fédération) et de Monsieur Deschamps, en présence de Monsieur Le Drappier (SIAVA) et de Monsieur Anneet, Président de la société de Bienville, devait permettre de réaliser les travaux cet hiver sur cette partie du parcours. Un « fagot-défecteur » posé revient à environ 150 €. Environ 300 rhizomes d'iris sont repiqués par J. Gasnot pour essayer de combler les « trous » dans les banquettes végétalisées.

c) Le nettoyage

Il a été réalisé deux fois sur tout le parcours et en particulier les 15, 18, 19, 21 et 22 juin avant la Journée de la Pêche du 24 juin 2012. Depuis la fermeture 2012, le parcours est nettoyé au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Quand nous sommes dans l'eau pour aménager la rivière, nous en profitons pour « dépolluer » les berges mais aussi son lit. Sur un parcours d'environ 100m, nous avons sorti trois tonneaux de 200 litres, un toit et un tableau de bord de voiture, une toile de 36 m2 Nous avons attaqué les stations colonisées par la redoutable renouée du Japon par arrachage des rhizomes le vendredi 27 et le samedi 28 avril au « pré Tortue » avec l'accord verbal de Bruno Citerne, le nouveau propriétaire ainsi qu'au Pont à Tan.

d) Frayères et alevinage

Frayères

Les 5 frayères installées durant l'hiver 2010 ont été nettoyées et préparées ainsi que les trois nouvelles installées le 18 décembre 2011 dans le ru de « la Cressonnière » avant la « fraye » naturelle des truites. Le 22 septembre 2012, nous avons mis à jour trois frayères « naturelles » par simple « grattage » du fond au niveau des « cailloutis ». Le samedi 29 septembre 2012, nous avons procédé à la mise à jour d'une autre frayère en aval du « pont des Braconniers » ainsi que trois autres découvertes les 06 et 13 décembre 2010 avec la même technique, dans la réserve après la « cascade ».

Alevinage

Le 17 avril 2012, environ 3.300 alevins de 2,8g environ (dont 800 offerts par le pisciculteur) ont été installés dans les endroits les mieux adaptés du parcours (réserve, rus...). Cela représente un investissement de 375 € pour 9,240kg, soit environ 11 centimes l'alevin. Le 18 septembre 2012, après la fermeture, un « lâcher » complémentaire de 75kg de truites « farios » reproductrices a été réalisé pour qu'elles puissent éventuellement se reproduire au moins une fois. On devrait en retrouver une bonne partie à l'ouverture 2013. Le vendredi 14 décembre 2012, le Président, le Trésorier, le Secrétaire accompagnés par Nicolas Berleux, récupèrent à la pisciculture de Bulles huit boîtes « Vibert » contenant chacune 1.000 œufs embryonnés prêts à éclore. Elles sont installées l'après midi, six dans le ru de « la Cressonnière » et deux à la « cascade ».

e) Aménagement du « coin pêche » dans le « bâtiment bleu »

En semaine et lors des intempéries, on procède à l'entretien et la réparation du matériel, collection et tri des ferrailles... Il faut encore remercier tous les bénévoles qui participent à l'aménagement de notre « coin pêche » avec une mention particulière pour Roland Delacuisine très actif avec entre autre la construction du WC d'un barbecue etc.... ainsi qu'à Freddy Caqueret qui a complètement restauré notre barque. Ceux qui le souhaitent sont invités à visiter le bâtiment.

2) Les réunions statutaires

Réunions de bureau

Elles ont lieu quasiment toutes les semaines les samedis ou dimanches lors des nettoyages.

Conseils d'Administration

Le Conseil d'Administration doit se réunir au moins 4 fois par an. Les réunions se sont tenues le vendredi 13 janvier 2012 (préparation de l'Assemblée Générale du 12 février 2012 et prévisions 2012...), le vendredi 11 mai 2012 (organisation de la Journée de la Pêche du 24 juin 2012 et préparation de la saison 2013...), le vendredi 20 juillet 2012 (bilan de la journée du 24 juin), le vendredi 26 octobre 2012 (bilan de l'année 2012, perspectives et cartes de pêche 2013...). Jean-luc Bas, notre garde particulier, est régulièrement invité lors des réunions du Conseil d'Administration.

3) Les interventions extérieures

Le 10 janvier 2012, le Président et le Trésorier participent à la réunion sur le « projet Aronde » au siège de la Fédération à Compiègne.

Le 16 janvier 2012, le Président et le Trésorier se rendent chez le traiteur pour préparer le menu du repas d'ouverture.

Le Samedi 18 février 2012, le Président et le Secrétaire représentaient la société à l'Assemblée Générale des « premières catégories » à Monchy St Eloi.

Le 27 mars 2012, Messieurs Vidal et Logereau viennent visiter l'ensemble des travaux réalisés depuis la « passerelle des Braconniers » jusqu'au stade.

Le 03 avril 2012, le Président et le Trésorier démarchent d'éventuels vendeurs de tracteurs en effectuant un circuit de plus de 300km entre Ham, Froissy....

Le 28 avril 2012, le Président, le Trésorier et le Secrétaire représentaient la société lors de l'Assemblée Générale de l'Oise à Clermont.

Le 11 septembre 2012, une pêche à l'électricité est réalisée sur le même secteur qu'en 2011 pour pouvoir comparer. Messieurs Laurent Vidal, José Sangué, Julien Joly et Dany Desauty pour la Fédération ainsi que Monsieur Sébastien Deschamps (SMOA) ont réalisé cette opération. On attend le bilan et surtout le résultat de cette comparaison. Une première analyse montre la présence de nombreux carnassiers (un brochet, deux perches, beaucoup d'anguilles...), mais une seule truite « arc en ciel ». Toutefois, la pêche 2012, n'a pas été réalisée dans les mêmes conditions qu'en 2011.

Le 10 octobre 2012, le Président et le Trésorier assistent à la réunion SMOA sur la rivière Selle à Conty et Poix de Picardie.

Le 15 octobre 2012, on effectue le balisage du parcours dans la partie basse vers Bienville.

Le 23 novembre 2012, le Président et le Trésorier vont à la pisciculture de Bulles pour assister à la ponte des truites.

Le 24 novembre 2012, le Président et le Trésorier se rendent à Longueil-Annel pour acheter le tracteur (5.000 €).

Le 30 novembre 2012, le Président et le Trésorier se rendent au siège de la Fédération pour assister à la « journée Aronde » qui remplace l'Assemblée Générale des « premières catégories ». Les cinq Présidents des sociétés de l'Aronde sont conviés, les problèmes étant maintenant abordés par rivière.

Le 14 décembre 2012, le Président, le Secrétaire et Nicolas Berleux vont à la pisciculture de Bulles pour récupérer huit boîtes « Vibert » (8.000 œufs) qui sont installées l'après midi. Le Président fait un aller retour à Elincourt pour récupérer les cartes « placées » chez le dépositaire.

Le vendredi 20 avril, le mardi 24 avril, le vendredi 31 août et le jeudi 12 décembre 2012, chez les établissements Brion, on procède aux ventes des ferrailles nécessitant de gros travaux de manipulation, de tri, de récupération... Beaucoup de ces ferrailles sont récupérées dans le lit de la rivière ou sur ses abords immédiats (passerelle Legry). Nous remercions vivement Monsieur Le Drappier. L'argent récupéré (1.007,49 €) s'ajoute aux bénéfices liés aux festivités et permet de combler une partie du déficit.

4) Le site Internet

Jean-Luc Bas, que nous remercions, nous a offert gracieusement son installation et se charge de l'actualiser en textes, photographies, etc.... Vous pouvez consulter ce site à l'adresse : www.peche-a-coudun.fr ou en tapant « pêche à Coudun » sur un moteur de recherche. Un lien permet également d'aller sur le site de la Fédération, riche en informations. Nous remercions Jean-Luc pour son aide précieuse.

5) Le braconnage

Le lundi 16 février 2011, un courrier demandant le classement de l'Aronde dans les rivières à protéger des **cormorans** avait été envoyé à la Fédération à Compiègne. La réponse a été positive et le garde chasse Sébastien Lysiak a reçu son habilitation de la Préfecture. Il est volontaire pour effectuer les tirs réglementaires. Vous pouvez le contacter au 06.19.57.37.10 si vous constatez la présence de ces indésirables.

III. Rapport financier

1) Rapport des vérificateurs aux comptes

Les comptes ont été vérifiés le samedi 12 janvier 2013 par Xavier Lamoureux et par Joseph Sanguinette en présence du Trésorier. Les comptes annuels sont certifiés réguliers et sincères. Le Trésorier est félicité pour sa gestion et la tenue de son cahier de comptes « à l'euro près ». Les vérificateurs aux comptes proposent donc à l'Assemblée de donner quitus au Trésorier. Le Président demande si dans la salle quelqu'un désire intervenir. En l'absence de remarques, **le rapport financier est adopté à l'unanimité.**

2) Rapport du Trésorier

Michel Lapointe expose de manière très détaillée les comptes de la société pour l'exercice 2012.

Recettes

Permis : 3.292 €. Manifestations, repas : 2.918,25 €. Dons : 407 €. Ventes de ferrailles : 1.007,49 €. Carte « fidélité Intermarché » : 1.025,60 €. Subventions : 1.751 €. **Total des recettes : 13.525 €.**

Dépenses

Pisciculture : achat de truites, de truitelles pour un total de 4.913 €. Permis et cartes de pêche : 2.176 € (Fédération). Outillage : 6.023,26 € dont 5.000 € pour l'achat du tracteur. Gestion et assurances : 930,70 €. Courses (Intermarché) pour les manifestations dont la Journée de la Pêche et les journées de nettoyage : 4.937,13 €. **Total des dépenses : 17.749 €.**

L'exercice 2012 présente donc un solde négatif de - 4.224,09 €.

État des comptes au 31 décembre 2012. Solde 2011 : + 6.623,93 €. Solde 2012 : - 4.224,09 €, soit + **2.399,84 €** se décomposant comme suit :

Livret A : 2.387,45 €.

Caisse d'épargne : 9,63 €.

Avoir en caisse : 2,86 €.

Un tableau comparatif établi sur la période 2004/2012 indiquant le nombre d'adhérents, le poids des truites lâchées ainsi que leur coût, a été remis à chaque pêcheur. 27 actionnaires sur 42 ont restitué leur carte de prises au Trésorier soit 72% de retour. Ces cartes correspondent à 557 jours de pêche et indiquent un total de 1170 truites attrapées et emportées (soit $1.170 \div 3,3 = 354,54$ kilos) avec un ratio de 2,1 truites par jour de pêche et par pêcheur. En comptant 3,3 truites au kilogramme, on peut donc estimer que 551,50 kilos de truites ont été enlevées ($354,54 \div 27 \times 42$). Si on enlève aux 765 kilos de truites « lâchées » les 551,50 kg pêchées et les 80 kg spécifiques à la « Journée de la Pêche », on peut donc estimer que 134 kilos de truites n'ont pas été prises (765 kg - 551 kg - 80 kg), ce qui correspond à 442 poissons. Malheureusement, comme chaque année, nos moyens ne nous permettent pas de satisfaire tous les pêcheurs. Théoriquement, pour que chaque pêcheur puisse emporter 3 truites lors des 60 jours (arrondi) de pêche de l'année 2012, il aurait fallu lâcher 7.560 poissons, soit environ 2.292 kg. Dans ce cas, le prix de l'action devrait être porté à au moins 300 €.

3) Prix des cartes 2013

Le permis est passé de 65 à 68 €. La proposition de porter le prix de l'action de 100 à 102 € (+ 2%) est votée à l'unanimité. Le permis et l'action adulte pour 2013 coûteront donc 170 €. Une invitation pour le repas d'ouverture 2013 sera envoyée dans la semaine. Les tarifs spécifiques (femme, jeune...) y figureront ainsi que les dates et heures de délivrance des permis.

Droit d'entrée

Il est maintenu à 40 € sans aménagements possibles.

IV. Prévisions 2013

1) Organisation des travaux

Ils s'inscrivent dans la continuité et dans le cadre du plan quinquennal débuté en 2010, en particulier les travaux d'aménagement et l'alevinage en truitelles « farios ». Nous n'avons pas obtenu de dérogation pour pouvoir travailler dans l'eau et aménager un autre secteur car cette année, il nous était interdit de descendre dans la rivière du 15 novembre 2012 au 15 avril 2013, soit disant pour protéger les frayères.... Nous pensions réaliser cette année la partie allant de la « passerelle Legry » jusqu'au Pont à Tan. Toutefois, nous avons obtenu l'autorisation de reprendre les déflecteurs déjà posés, les remanier et colmater les fuites. Nous avons donc repris les déflecteurs depuis la limite avec Monchy à partir du samedi 12 janvier 2013 après trois semaines de trêve. Les travaux sont actuellement interrompus à cause des intempéries et des crues.

2) Alevinage

Le Conseil d'Administration du vendredi 04 janvier 2013 a décidé de commander 3.000 truitelles pour 2013 à la pisciculture de Bulles en plus de l'installation des huit boîtes Vibert (16 € l'unité).

3) Dates à retenir

- L'ouverture a été fixée au samedi 23 Mars 2013 à 9h lors de l'Assemblée Générale du 12 février 2012.
- Nettoyage, aménagements des berges et de la rivière : les samedis et dimanches matin (hors des périodes d'ouverture) de 8h30 à 12h (rendez-vous au Hangar Bleu).
- Délivrance des permis au Hangar Bleu les samedis et dimanches à partir de 8h30 ou à partir de midi après le retour du nettoyage ainsi que le jour de l'Assemblée Générale du 03 février 2013.
- Délivrance des cartes de la société : le jour de l'ouverture le 23 mars 2013 de 7h à 9h.
- La période d'ouverture générale de la pêche en France en 1^{ère} catégorie a été fixée du 09 mars 2013 au 15 septembre 2013.
- La période d'ouverture à Coudun a été fixée du 23 mars 2013 à 9h au 15 septembre 2013.
- Le repas des nettoyeurs est prévu le jeudi 16 mai 2013.
- La Journée de la Pêche à Coudun est prévue le dimanche 23 juin 2013.

(Les salles sont retenues pour le 03 février et le 23 juin 2013)

• V. Questions diverses et interventions

• Joseph Sanguinette

En nous félicitant pour les travaux réalisés et nos projets liés non seulement à la pêche mais aussi à la protection de l'environnement, il exprime sa satisfaction d'être avec nous et nous souhaite une bonne saison de pêche. Il rappelle qu'historiquement l'Aronde devait faire 4 à 5m de large alors que maintenant sa largeur peut atteindre 8 à 10m et que nos travaux de restauration vont dans le bon sens et doivent être encouragés. Il rappelle également que la commune a mis à notre disposition une partie du bâtiment bleu et que, suite à notre courrier de demande de subvention pour l'achat d'un tracteur, il proposera au Conseil Municipal l'octroi d'une enveloppe de 1000 à 1500 €. A propos du litige qui oppose une riveraine au SIAVA, par rapport à la sortie de son chien, il indique que la commune est prête à installer une grille. A ce sujet, la question est posée de savoir si un propriétaire a le droit d'installer une clôture et à quelle distance de la rivière. Monsieur Le Drappier intervient pour rappeler que cette installation est interdite en pied de berge de même que les pelouses (pollutions).

• Monsieur Le Drappier, Président du SIAVA

Il nous confirme que l'Amicale constitue une bonne équipe souvent citée en exemple lors des réunions. Il revient et insiste sur les problèmes de trésorerie ayant retardé la mise en œuvre des travaux prévus. En effet, les réserves budgétisées pour 2012 ont essentiellement servi à payer les études des cabinets d'expertises (30.000 € à la charge du SIAVA). Toutefois, les subventions européennes vont arriver de sorte que les travaux pourront reprendre en 2013 durant les périodes autorisées en première catégorie. Il énumère les problèmes de chaque société face aux travaux qu'il faudrait réaliser et rappelle qu'il ne faut pas hésiter à solliciter le SIAVA en cas de travaux à effectuer d'urgence (enlèvement d'arbres, d'embâcles...). Par exemple, à Gournay, la population de pêcheurs est vieillissante et a des difficultés pour effectuer ces travaux. A Coudun, de gros travaux sont à prévoir pour protéger le pont, la route, voire les maisons au niveau de la réserve sur la place. Il rappelle que la Loi Directive de 2015 insiste sur le fait que tout barrage doit être éliminé et pointe quelques problèmes liés aux actions de riverains comme à Coudun avec des particuliers qui installent des barrages provoquant des dépôts de vase chez d'autres, à Gournay où un étang situé dans une propriété privée constitue une énorme réserve d'eau et de boue pouvant se déverser dans l'Aronde, à Bienville où la réinstallation de l'Aronde dans son ancien lit constituait un projet séduisant pouvant être financé à 100% grâce aux subventions européennes et non à la charge du SIAVA. Devant l'hostilité de certains riverains et de la mairie, ces travaux ont été gelés et ne seront plus subventionnés qu'à 80% sachant que ces aides vont encore baisser... Il rappelle au passage que « l'information vaut mieux que répression » mais que malgré tout, l'intérêt général se heurte comme partout aux intérêts particuliers. Il aborde ensuite les problèmes liés au « nettoyage » de l'eau et à la gestion de cette ressource sachant que là on se heurte aux grosses sociétés (Lyonnaise, Saur...). Pour terminer, il nous confirme que notre demande de globalisation des subventions 2013, 2014 et 2015 liée à l'achat d'un tracteur a été validée.

• Arnaud Calandroni

Il demande que le compte rendu de l'Assemblée Générale soit envoyé plus tôt. A propos de la taille des « farios », il explique qu'il n'est pas contre le maintien à 30cm en privilégiant toutefois leur « lâcher » en début puis en fin de saison où elles peuvent au moins atteindre cette taille. Il est décidé de suivre son avis à savoir, que les trois premiers et le dernier « lâchers » se feront en « tout fario » alors que les « lâchers » intermédiaires le seront en « arcs » en fonction toutefois des possibilités de notre pisciculteur.

• Jean-Claude Puech

Il demande que la taille des « farios » passe à 27 ou 28cm, si l'on peut toujours pêcher dans le « bras mort » et souhaite être informé sur le droit de passage dans une propriété privée. Des explications et les informations lui sont données.

• Yves Monboisse

Il exprime ses remerciements car, suite à sa demande formulée lors de la dernière Assemblée Générale, les dates des « lâchers » sont à nouveau publiées.

L'ordre du jour étant épuisé le Président lève la séance à 11h20. Il est alors procédé à la remise des trophées à Jean Allavoine, André Ducrot et Roland Delacuisine, trois valeureux sociétaires sous les applaudissements de l'Assemblée.

Les secrétaires M.Lebland et H.Rollet